

## 2ème séance

### Groupe de dialogue

#### Procès-verbal du 04.07.2019 final

Heure 16 h 00 – 18 h 30  
Lieu BFB Biel-Bienne, Robert-Walser-Platz 9

Présidence (+1)	Werder, Hans	
Présents (+41)	Arnold, Niels (Pro Natura) Bachmann, Christian (Groupe de travail «Branche Ouest de l'A5») Berz, Thomas (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland, CRT) Bucher, Jean Christian (TCS section Bienne-Seeland) Bohnenblust, Peter (TCS section Bienne-Seeland) Briechle, Dennis (Association «Groupe S») Duttweiler, Catherine (Comité «Axe ouest, pas comme ça !») Epper, Bettina (ATE Berne) Fehr, Erich (maire de Bienne) Firer, Leslie (commune Ipsach) Fuhrmann, Sarah (Association «Bienne debout !») Gebel, Matthias (Comité «Pro A5-branche Ouest») Gurtner, Roland (Comité «Axe ouest A5, maintenant ou jamais») Hédiguer, Maurice (Comité «Biel notre Amour») Hegg, Andreas (Association seeland.biel/bienne) Helbling-Giss, Beatrice (CI Qualité de vie Biel/Bienne) Hess, Sandra (maire de Nidau) Hürsch, Gilbert (Chambre économique Bienne-Seeland) Jakob, Adrian (Réseau Lac de Bienne) König, André (Pro Velo) Loderer, Benedikt (Comité «Axe ouest, pas comme ça !»)	Meichtry, Marc (maire de Brügg) Meier, Mélanie (Comité «Biel notre Amour») Mentha, Luc (Patrimoine bernois) Mühlethaler, Beat (maire de Port) Neuhaus, Gabriela (GI «Prends soin de la ville») Preiswerk, Catherine (Patrimoine bernois) Räber, Jürg (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland, CRT) Rossel, Denis (CI Qualité de vie Biel/Bienne) Scheuss, Urs (ATE Berne) Schlegel, Hanspeter (Pro Velo) Schwickert, Barbara (conseillère municipale de Bienne) Stebler, Miriam (PME Bernoises) Stebler Urs (conseiller municipal de Twann) Steinmann, Alfred (Association «Groupe S») Trachsel, Martin (WWF Berne) Vogt, Beatrice (Comité «Axe ouest, pas comme ça !») Wendling, Cecile (UCI Berne) Wiederkehr, Martin (Groupe de travail «Branche Ouest de l'A5») Zimmermann, Jacqueline (GI «Prends soin de la ville») Zumbühl, Benjamin (ATE Berne)
Excusés (-23)	Bohnenblust, Margrit (maire de Douanne-Daucher) Conconi, Sandro (Comité «Axe ouest A5, maintenant ou jamais») Deckert, Madeleine (Association seeland.biel/bienne) Erb, Christoph (PME Bernoises) Grossenbacher, Franziska (Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage) Guggisberg, Lars (UCI Berne) Haas, Adrian (UCI Berne) Knuchel, Roland (conseiller municipal de Port) Kronenberg, Sabine (Association «Bienne debout !») Messerli, Philippe (conseiller municipal de Nidau) Moser, Peter (Comité «Pro A5-branche Ouest») Placi, Luca (Groupe de travail «Branche Ouest de l'A5») Roch, Andrea (Chambre économique Bienne-Seeland) Rodewald, Raimund (Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage) Rutishauser, Matthias (Pro Velo) Schneider, Sandra (ACS Berne, section Berne) Stocker, Julien (Pro Natura) Stöckenius, Susanne (maire de Ipsach) Thalmann, Ivo (Patrimoine bernois) Thomas Ralph (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland, CRT) Ünal, Claudia (Comité «Biel notre Amour») Wild, Ruedi (GI «Prends soin de la ville») Zryd, Andrea (Mobilité piétonne, canton de Berne)	
Invités (+6)	Albrecht Christian (secrétaire général TTE) Graf Stefan (chef de projet OPC TBA) Kobi, Fritz (expert transports) Hansjörg Ryser (FR & Partner) Andreas Schneider (F+W Communications) Schindler Yvonna (Cabinet Privé de Conseils)	
Secrétariat (+1)	Corinne Leuenberger (ville de Bienne)	
<b>49</b>	<b>Total des personnes présentes</b>	

Ordre du jour

	QUOI	QUI	QUAND
<b>1</b>	<b>Introduction</b>		
	<p>Hans Werder salue les personnes présentes à la deuxième séance du groupe de dialogue, en particulier les deux nouveaux membres, M. Jürg Räber en tant que représentant de la Conférence régionale des transports (CRT) et M. Adrien Jakob du Réseau Lac de Biemme. M. Werder remercie la ville de Biemme d'avoir accepté à court terme de rédiger le procès-verbal de la réunion. Il propose d'avancer le point 2 de l'ordre du jour « nouveau secrétariat » car Messieurs Ryser et Schneider ainsi que Mme Yvonna Schindler sont déjà présents.</p>		
	<p><b>Procès-verbal du 27.05.2019</b></p>		
	<p>Le GI « Prends soin de la ville » et le comité « Axe ouest, pas comme ça ! » ont présenté des amendements au procès-verbal de la première réunion du groupe de dialogue du 27.05.2019, qui devront être mis en œuvre par le nouveau secrétariat comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Point 3 de l'ordre du jour / sur le paragraphe 3.1 : Les <b>deux</b> organisations demandent (...) Cela est confirmé par Hans Werder : à l'avenir, il fournira également des informations sur <b>le contenu</b> des entretiens menés.</li> <li>• Point 3 de l'ordre du jour / sur le point 3.3 : Un procès-verbal audio <b>supplémentaire</b> est proposé qui est consulté juste après les séances. Cette proposition a déjà été discutée au sein de l'équipe centrale. <b>Hans Werder a déclaré qu'à son avis, un protocole audio serait une possibilité</b> ; Les membres de l'équipe centrale expliquent les arguments contre une telle procédure: un procès-verbal audio de plusieurs heures est à peine praticable comme outil de travail ; une intervention est d'avis qu'un procès-verbal audio pourrait être utilisé abusivement à des fins de propagande électorale en année électorale. <b>Pour les détracteurs de la branche Ouest, ce serait le contraire : un protocole audio serait neutre et authentique, tout le monde pourrait s'y rallier ; sans un protocole audio rapide, la réunion sera interprétée par tous les participants en leur faveur.</b> (...) d'effectuer directement des compléments et des modifications <b>et d'établir une distinction claire entre les contributions à la discussion et les décisions.</b> (...) mais que cela ne touche pas l'énoncé des statuts. <b>Il existe un consensus qu'un protocole plus court est souhaitable. Si la qualité s'améliore et qu'il n'y a que peu de changements à l'avenir, le protocole pourra être approuvé par procédure circulaire et ensuite publié. Selon Hans Werder, une décision finale sur la manière dont le procès-verbal sera tenu à l'avenir sera prise avec le nouveau secrétariat, qui reste encore à déterminer.</b></li> <li>• Point 4 de l'ordre du jour : Autres interventions concernant la présentation de Fritz Kobi : (...) important d'apprendre des erreurs du passé, <b>y compris la question du financement, qui a influencé unilatéralement le choix des routes dans le passé.</b></li> <li>• Point 6 de l'ordre du jour : Flux d'informations équipe centrale –groupe de dialogue : (...) Une plus grande transparence <b>et l'envoi en temps utile des documents de réunion sont exigés (deux semaines à l'avance).</b></li> <li>• Point 7 de l'ordre du jour : Prochaine séance du groupe de dialogue : Hans Werder communique que lors de la prochaine séance, <b>l'équipe centrale discutera du programme de travail et adoptera une proposition correspondante à l'intention du groupe de dialogue. Il</b></li> </ul>	Secrétariat	imméd.

*aimerait également adjuger les premiers mandats dès que possible.*  
(...) Après le sondage effectué, la date est fixée au 4 juillet. **Le groupe de participants demande de réserver une autre salle avec une meilleure disposition des places assises pour la session suivante. Il convient d'utiliser une salle qui permet l'arrangement en cercle ou en carré, mais pas la longue salle de réunion, ce qui rend une vraie discussion difficile. Cette proposition a été bien accueillie de toutes parts - Hans Werder a annoncé qu'une salle plus appropriée serait recherchée pour le 4 juillet.**

- Point 7 de l'ordre du jour : Déclaration concernant le retrait du secrétariat : (...) ont douté dès le début de la neutralité du secrétariat. **Infrakom avait déjà reçu le mandat en novembre dernier de la TTE, pour laquelle elle travaille régulièrement, et a dû s'excuser auprès des opposants pour une erreur (falsification de la proposition de marche à suivre). En faveur du maintien d'un climat constructif dans le processus de dialogue, il a été convenu de ne pas tenir de débat public sur le rôle et les réalisations d'Infrakom. La raison du retrait d'Infrakom est la suivante : "Questions et critiques des organisations opposées à la branche Ouest sur l'indépendance politique et la neutralité". Depuis la lettre de retrait, d'autres lacunes ont été mises en lumière, telles que la portée et le contenu des protocoles.**
- Point 7 de l'ordre du jour : **La séance est levée à 18 h 45.**
- Présents : (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland, CRT)

Le procès-verbal est approuvé avec les corrections. La version corrigée est désormais considéré comme publique.

#### Communications

Hans Werder informe les personnes présentes du contenu de la lettre reçue du président du Conseil exécutif. Lors de la dernière session, le Grand Conseil a transféré la motion à Peter Moser. Cette motion exige que le gouvernement s'engage auprès de la Confédération à mettre en œuvre le tunnel de Port avant la date prévue. En principe, il s'agit d'une demande similaire à celle que les communes concernées ont déjà adressée par écrit à la Confédération. Le groupe de dialogue ne pourra discuter de cette question que dans les variantes possibles de l'étape 3 du programme de travail. Les parties critiques à l'égard de la branche Ouest qualifient la motion de Peter Moser comme maladroite, car le processus ne prévoit la recommandation qu'après la troisième étape du travail. Il est souligné que des interventions ont également été soumises par des opposants de la branche Ouest. Les deux parties devraient s'en abstenir.

Hans Werder informe que l'équipe centrale est parvenue à la conclusion que les réunions devraient avoir lieu de manière centralisée à Bienne. La proposition "Rebhalle Douanne" a donc été rejetée. Hans Werder fait remarquer que la salle de la BFB doit être considérée comme une bonne solution. Il est proposé que les prochaines réunions aient lieu dans cette salle. Il est suggéré qu'à l'avenir les tables soient disposées de façon rectangulaire de sorte que le Président soit assis au milieu d'un des côtés les plus longs pour des raisons acoustiques et que les présentations soient plus faciles à lire. Cette suggestion a été acceptée.

#### Points en suspens

Les points en suspens ont été résolus ou sont à l'ordre du jour aujourd'hui.

	QUOI	QUI	QUAND
--	------	-----	-------

## 2 Nouveau secrétariat

Hans Werder déclare d'emblée que les candidats présents s'étaient déjà présentés dans l'équipe centrale. Les questions de l'équipe centrale ayant reçu des réponses satisfaisantes, cette dernière est donc parvenue, lors de sa dernière réunion, à la conclusion que ces personnes étaient aptes à assumer les fonctions de secrétariat. En conséquence, le groupe de dialogue sera invité à élire les personnes qui se présenteront par la suite.

### Présentation

Hansjörg Ryser de FR & Partner, Andreas Schneider de F+W Communications et Yvonna Schindler du Cabinet Privé de Conseils se présentent au groupe de dialogue. Ils confirment que leur indépendance est garantie et qu'ils n'ont pas ou n'accepteront pas de mandats qui pourraient créer un conflit d'intérêt avec la procédure. Ils voient leur rôle dans l'exécution des tâches administratives pour soutenir le travail du groupe de dialogue et du Président. Les personnes présentes posent leurs questions aux candidats avant qu'ils ne quittent la salle pour la discussion. En particulier, l'adhésion de F+W Communications à l'UCI Berne est considérée comme problématique, étant donné que l'UCI se positionne en faveur de la branche Ouest. Andreas Schneider a clairement indiqué que l'adhésion est limitée à l'utilisation des services pour ses employés et qu'il serait prêt à renoncer à l'UCI si nécessaire.

### Discussion

En l'absence des candidats, le groupe de dialogue discute de ses objections et clarifie les questions finales. Hans Werder réitère la demande de l'équipe centrale d'élire les candidats. Les opposants de la branche Ouest soulignent de leur côté qu'ils trouvent problématique que le groupe de dialogue n'ait pas présenté une sélection et que d'autres offres concurrentielles n'aient pas été demandées. Cela ne correspond pas à la pratique pour des mandats de cette envergure et est également nuisible pour le processus. D'autres voix exigent, puisque le secrétariat n'a aucun rôle politique à jouer et que suffisamment de temps a déjà été perdu, qu'il est inutile de retarder encore le processus. H. Werder répond qu'il s'agit précisément de trouver rapidement une solution. L'équipe centrale est convaincue d'avoir trouvé une bonne solution. C'est pourquoi il est recommandé de voter en faveur de la proposition. Le groupe de dialogue suit la recommandation de l'équipe centrale.

Dans les rangs des critiques la branche Ouest, le souci est exprimé qu'une sélection soit soumise au groupe de dialogue pour les futurs mandats à des tiers et que tous les groupes soient traités sur un pied d'égalité ou informés de la même manière. Hans Werder prend note des suggestions à l'attention de l'équipe centrale.

La décision du groupe de dialogue est communiquée aux candidats. Ils restent présents en tant qu'auditeurs pour le reste de la réunion.

	QUOI	QUI	QUAND
--	------	-----	-------

## 3 Programme de travail

Hans Werder informe que le programme de travail a fait l'objet de discussions intensives dans l'équipe centrale et pendant les réunions préliminaires avec les opposants et les partisans. L'équipe centrale soumet au groupe de dialogue la proposition d'adopter le programme de travail y.c. le calendrier.

### Présentation

Fritz Kobi résume les points les plus importants du programme de travail envoyé à l'avance et indique les quatre étapes de travail prévues dans le calendrier. La présentation est jointe à ce procès-verbal. Il est souligné que le programme de travail ne doit pas être considéré comme fixe, mais comme une planification continue.

### Discussion

Les participants posent leurs questions et commentent les documents. Les représentants du Patrimoine et de Pro Natura pensent que le programme est bon. Le calendrier est jugé sportif et ambitieux, mais ils sont prêts à aider. Le GI « Prends soin de la ville » considère le calendrier plus que sportif. Si l'objectif d'intégration de la population doit être atteint, cela prendra beaucoup de temps. En outre, il est objecté que l'étape 3 devrait être initiée très tôt, ce qui n'est pas réaliste étant donné qu'elle est basée sur les principes à élaborer aux étapes 1 et 2.

En principe, le programme de travail est supporté. Les parties de partisans soulignent le mandat du groupe de dialogue, qui est de formuler une recommandation dans les délais impartis. L'approche en quatre étapes est logique pour eux.

Au sein du comité « Axe ouest, pas comme ça ! » et d'autres groupes du mouvement opposé à la branche Ouest, il y a de grandes réserves et des voix sceptiques quant au calendrier, à la méthodologie et, en particulier, à la liste de contrôle des objectifs. La majorité soutient aujourd'hui l'adoption du programme de travail afin que le processus ne soit pas retardé.

Cependant, certains auraient souhaité une approche plus simple, plus transparente, plus ciblée et moins risquée et se demandent si cette approche permettra de parvenir à un consensus dans les délais. Cela donne la fausse impression que la liste de contrôle des objectifs est un élément central, c'est pourquoi les parties adverses proposent conjointement la clarification suivante dans le post-scriptum du programme de travail : *Note : Le programme de travail et la liste de contrôle des objectifs sont des outils de travail. Les deux ne sont pas exhaustifs et seront continuellement complétés et adaptés si nécessaire.* Le groupe adverse a par ailleurs adopté la formulation suivante et la soumet par écrit en tant qu'entrée de protocole : « La liste de contrôle des objectifs est une liste de contrôle pour la discussion des variantes et n'est pas utilisée comme un outil d'évaluation technique. »

Les partisans de la branche Ouest estiment que le processus en quatre étapes est très bon. La proposition d'ajouts à la note relative au programme de travail est soutenue. Il est précisé que la liste de contrôle des objectifs n'a pas encore été traitée au sein de l'équipe centrale et qu'il y aura encore des ajustements. Il est confirmé que la liste de contrôle des objectifs ne devrait pas être utilisée comme outil d'évaluation pondéré, mais il est souligné qu'elle servira à inclure les questions de manière globale et sera donc également importante dans l'évaluation. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une pondération, une évaluation doit néanmoins être possible.

Enfin, la question se pose de savoir où le dialogue public est envisagé dans le calendrier.

Hans Werder met l'accent sur quatre points de la discussion, qui font l'objet, avec l'expert, de la déclaration suivante.

- |   |             |        |
|---|-------------|--------|
| 1. Liste de contrôle des objectifs : il est indiqué que la liste de contrôle des objectifs ne doit pas être considérée comme un instrument d'évaluation pondéré et que des discussions et des clarifications auront lieu au sein de l'équipe centrale. La clarification proposée est acceptée. L'évaluation doit se faire dans le discours. F. Kobi mettra en œuvre l'adaptation du document. | Kobi        | imméd. |
| 2. Calendrier : il est confirmé que le calendrier est sportif, mais en même   | Secrétariat | 15.8.  |

- temps un mandat doit être rempli dans les délais impartis, c'est pourquoi il est recommandé de s'en tenir aux étapes prévues. Le souhait d'un plus grand nombre de réunions de l'équipe centrale a été accepté. Le nouveau secrétariat assurera un rythme de réunions plus intensif et soumettra une proposition à l'équipe centrale. Il est souligné qu'il est important de procéder progressivement et, si nécessaire, de modifier les priorités. L'approche consiste à structurer la discussion.
3. Participation : le sujet a également été discuté au sein de l'équipe centrale. Il a été noté qu'une forme de participation était souhaitée. La forme à choisir n'est toutefois pas encore définie. M. André König a élaboré un premier concept pour un « espace de dialogue » qui permettrait de faire participer la population au dialogue. H. Werder a annoncé qu'il était favorable à la mise en œuvre de cette idée et qu'elle pourrait maintenant être implémentée dans les plus brefs délais, comme il y a de nouveau un secrétariat. Le thème sera repris lors de la réunion de l'équipe centrale du 15 août afin de clarifier les questions du rapport coût/bénéfice et de l'implication des communes concernées.
- EC 15.8.

Le groupe de dialogue donne divers conseils et suggestions à l'équipe centrale pour la suite des travaux. Ainsi le comité « Axe ouest, pas comme ça ! » : la population doit être impliquée avant de faire une proposition. L'espace de dialogue n'est considéré comme approprié que dans une mesure limitée, car on craint que la communication à sens unique ne permette pas une véritable participation. Cependant, il serait très important d'impliquer la population jeune. Le maire de Bienne souligne qu'il est nécessaire de clarifier l'objectif de la participation. Les étapes participatives risquent d'être assez difficiles dans l'étape 3 de la discussion des variantes, car des résultats techniquement impossibles à mettre en œuvre pourraient être obtenus. Cela signifie que le thème de la participation doit d'abord être soigneusement et clairement planifié sur l'axe du temps, afin qu'une solution viable puisse finalement être trouvée et que l'on soit également prêt à accepter les résultats de la participation du public. Il recommande que la participation soit considérée comme une piste pour les inputs.

La commune de Port ajoute qu'elle vit une information proactive de la population et permet à la population de participer fortement. Il est souligné que la pratique montre que cela peut également susciter de faux espoirs et décevoir des groupes de population. Port a fait de bonnes expériences en informant les groupes, qui à leur tour transmettent l'information.

Pro Natura Seeland attire également l'attention sur le risque de créer de fausses attentes. L'idée d'une information graduelle est considérée comme bonne. Le GI « Prends soin de la ville » ajoute qu'il ne s'agit pas seulement d'informer la population, mais aussi de saisir l'occasion d'apporter des inputs pour façonner un futur projet qui concerne aussi les jeunes en particulier. Il souligne que la participation n'est pas synonyme de simples informations, c'est-à-dire d'une communication à sens unique. Il est important que la participation favorise la compréhension mutuelle des besoins individuels. L'idée est lancée de créer des offres pour les jeunes dans les écoles.

Les partisans de la branche Ouest s'accordent à dire que les jeunes devraient également être inclus dans le processus. L'équipe centrale doit élaborer le processus et tenir compte du fait que nous ne partons pas de zéro.

D'autres participants confirment qu'il est important d'inclure la population, mais que les inputs doivent également être collectés au sein des groupes représentés et que les écoles (en particulier les

professeurs de géographie) sont des contacts appropriés.

Hans Werder note que les inputs du groupe de dialogue seront reçus par l'équipe centrale. L'idée d'un espace de dialogue a déjà été lancée. Les écoles ont également manifesté leur volonté de participer. Ces deux idées doivent encore être concrétisées. L'équipe centrale doit examiner quelles mesures supplémentaires peuvent être mises en œuvre avec les moyens et les ressources limités dans les délais impartis et sous quelle forme impliquer les villes et les communes. Fritz Kobi ajoute qu'il sera important de procéder au sein de la structure donnée et de voir quels inputs sont intéressants pour telle étape et qui doit être impliqué à quel moment.

4. Étape 3 trop tôt : F. Kobi souligne qu'il peut encore y avoir des reports et qu'une certaine flexibilité doit rester, puisqu'il s'agit d'une planification continue. Il s'engage pour commencer rapidement avec l'étape 1 et le travail de fond.

Hans Werder a noté en séance plénière que les participants étaient d'accord et que le programme de travail avait été approuvé avec les clarifications discutées (voir annexes). Il note que le programme et le calendrier ont été établis et que les travaux de fond peuvent commencer. Les réunions de l'équipe centrale du mois d'août seront axées sur la concrétisation des étapes du travail. La prochaine réunion du groupe de dialogue aura lieu le 18.9.2019.

	QUOI	QUI	QUAND
--	------	-----	-------

#### 4 Communication

##### Communication séance d'aujourd'hui

Hans Werder résume les points qu'il communiquera au Point de Presse après la séance du groupe de dialogue :

- Le nouveau secrétariat a été nommé.
- Le programme de travail a été adopté et servira de base aux prochains travaux du groupe de dialogue.
- Il a été pris note de la lettre du président du Conseil exécutif.

Le groupe de dialogue est d'accord avec ce résumé.

	QUOI	QUI	QUAND
--	------	-----	-------

#### 5 Divers

Il est souhaité que le fichier audio du Point de Presse soit envoyé à tous les membres du groupe de dialogue, et ce rétroactivement. Le secrétariat précédent avait envoyé de manière sélective des enregistrements audio des informations précédentes du Président aux autorités et aux médias, sans servir les partisans et les opposants. Il faut corriger cette situation pour assurer la transparence de l'information. Le fichier audio de la séance d'aujourd'hui sera envoyé à tous. Le nouveau secrétariat sera chargé d'envoyer les fichiers audio de séances précédentes.

Secrétariat      imméd.

Il est répondu à la question portant sur la raison de l'absence de Han van de Wetering.

Le comité « Axe ouest, pas comme ça ! » demande aux représentants cantonaux pourquoi la TTE, malgré des demandes répétées, refuse de publier le procès-verbal de la réunion de la délégation des autorités du 21 décembre 2018 et la décision correspondante du conseil d'État, comme le montre la liste des affaires en suspens de l'équipe centrale. Jusqu'à présent,

il n'y a pas eu de mandat écrit pour le processus de dialogue. Il est important que la demande formelle ainsi que les considérations et les attentes concernant la décision du processus de dialogue soient rendues transparentes - sinon l'opposition à la branche Ouest l'exigera par la loi sur la transparence. Le secrétaire général de la TTE, Christian Albrecht, déclare que cette demande ne lui est pas encore parvenue, ne voit aucune raison de retenir le procès-verbal et promet de le rendre disponible le plus rapidement possible. A la question de savoir pourquoi ni un budget ni un premier controlling trimestriel ne sont disponibles près de cinq mois après le début du processus de dialogue, il est fait référence à la prochaine réunion en août, au cours de laquelle les documents devraient être disponibles avec clôture au 30 juin.

Hans Werder remercie les personnes présentes et termine la séance du groupe de dialogue. Clôture de la séance : 18 h 30.

Annexes :

- Présentation programme de travail du 04.07.2019
- Programme de travail du 04.07.2019
- Programme de base (calendrier) du 25.06.2019

Bienne, le 9 juillet 2019

Corinne Leuenberger